

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Vésinet (78110)

Premier tour

– le 09/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour le Vésinet d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Surtout pour la sécurisation des circuits utilisés par les scolaires

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous nous engageons à mettre en oeuvre tout ce qui est sous la responsabilité de la ville afin de permettre au plan vélo de la CASGBS de se réaliser.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

Commentaire : un plan vélo et pistes cyclables sera mis en place dès le début de la mandature, qui se déroulera sur 3 axes, le 3ème étant la continuité avec les communes voisines.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Il s'agit d'une priorité si nous voulons voir moins de voitures dans notre commune. Il est incompréhensible qu'une ville telle que Le Vésinet ne puisse disposer d'un réseau de pistes cyclables digne de notre environnement...

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Comme nous l'avons évoqué dans notre programme, nous sommes favorables à la mise en place d'un plan vélo sur notre ville, réalisé en concertation avec les utilisateurs et les riverains, ainsi que les spécialistes de la sécurité (délégation interministérielle du vélo par exemple). Notre priorité est de répondre aux besoins des Vésigondins exprimés dans votre enquête, tout particulièrement : sécuriser les axes permettant de se rendre aux écoles de la ville et aux infrastructures sportives : De princesse au stade des Merlettes par exemple, de République au collège du Cèdre et au Lycée Alain..., aux gares RER

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Nous (élus de la Ville) avons d'ores et déjà communiqué à la CASGBS notre plan 2020 2023 pour ce qui concerne les liaisons Vélo « routes communales ». Un plan vélo sera rapidement adopté en budget 2020 (Plan Pluri Annuel) pour démontrer notre engagement en tant que ville, et aussi pour permettre l'obtention de subvention région qui impose ce PPI.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour le Vésinet d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

La personne responsable sera le maire adjoint à la sécurité et à la circulation, Mr. Nabil Faoussi.

Nous sommes favorables à la mise en place d'un comité vélo local avec un point d'avancement tous les 2 mois.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

il n'y aura pas de responsable vélo dédié, mais la responsabilité de coordonner les actions autour de la mobilité, y compris autour du vélo, sera assurée par un élu.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Notre liste propose que le premier Maire-adjoint soit en charge de la transition écologique de notre commune et cela concernera donc le suivi du réseau cyclable.

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous nommerons un adjoint en charge de coordonner et d'animer le Comité Vélo en lien avec les conseils de quartier. Le Comité Vélo sera réuni 4 fois par an et les compte-rendus seront publiés sur le site internet de la municipalité. Ce comité respectera la parité et sera constitué de Vésigondins représentatifs de la Ville (célibataires, jeunes parents, personnes âgées..) et de professionnels et "utilisateurs" de la Ville. Il participera à la définition du plan vélo afin de répondre aux enjeux locaux. Ce comité participera à l'organisation de la journée du Vélo que nous souhaitons mettre en place. Il pourra être mobilisé pour faire des actions de prévention.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Nous avons un groupe Vélo regroupant Agents, DST et 3 élus (sécurité, technique, et développement durable) qui ont repris le groupe de travail depuis 2 ans .

Une réunion par mois . Certaines associations ont participé aux réunions.

Nous pensons élargir le débat et organiser une réunion plénière tous les 3 mois pendant la prochaine mandature associant 1 représentant de chaque association pour avancer ensemble.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Action n°3

Créer un réseau express vélo Référence est faite à la diapo 8 du manifeste.

Le Vésinet doit tout mettre en oeuvre afin d'assurer la continuité du plan vélo de la CASGBS sur les grands axes.

Emmanuelle Cezard (Le Vésinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Les grands axes sont des voies départementales et non communales. En conséquence la ville n'a pas la maîtrise des travaux sur la voirie. Par ailleurs, la diapo 8 du manifeste envisage l'aménagement de voies cyclables sur les pelouses qui constituent un site classé. Ces travaux ne sont, a priori, pas possible sur un site classé. Nous ne pouvons donc pas adhérer à l'ensemble des mesures proposées dans cette diapo numéro 8.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous nous engageons à mettre en œuvre tout ce qui est sous la responsabilité de la ville afin de permettre au plan vélo de la CASGBS de se réaliser et de le compléter:

- zone protégée aux abords des écoles
- zone de rencontre rue Thiers, Bd du Maréchal Foch, tour de la place de l'église et de la place du marché
- marquage des vélos.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

C'est l'axe n°1 du plan vélo et pistes cyclables, lancer une étude des flux et de cohérence avec toute la mobilité au Vésinet, et l'axe n°2 qui comprends l'équipement des grands axes (Bd Carnot, route de Montesson, route de Croissy)

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Je le répète: une priorité pour notre liste et pour moi en tant qu'écologiste.

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous sommes favorables à sécuriser les grands axes empruntés en priorité par nos enfants, ce qui passe par les grands axes de la Ville, dans le respect des règles d'architecture urbaine et de protection de nos arbres. Nous sommes favorables à des trajets sécurisés permettant de se rendre de St Germain-en-Laye à La Défense, du quartier Princesse au stade des Merlettes. Ces axes ne dépendent pas de la commune, il est donc indispensable de mobiliser les acteurs concernés, notamment le département.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Pour le Boul CARNOT, les études et échanges avec le bureau d'étude du département ont démarré en juin 2019 et sont en cours . Des décisions importantes sont à prendre sur le type de voie (séparées ou doubles) ainsi que sur les problématiques de suppressions d'arbres et de stationnements. La piste prévue est bien une piste simple de chaque côté de l'axe ou bidirectionnelle d'un seul côté, séparée des piétons et des voitures .

Pour la Place de la République, idem, les études avec le Bureau d'études sont en phase finale. Début des travaux prévus 2ème semestre 2020.

Pour les autres voies (Croissy et Montesson), elles sont inscrites sur l'agenda et le plan Vélo de la CASGBS. Elle n'ont pas encore d'échéanciers. Nous ferons tout pour que ces voies soient terminées à la fin de notre prochain mandat.

Pour les ponts routiers , ils sont étroits et remplis de réseaux difficiles à déplacer. La solution en cours est la création d'un encorbellement sur les 2 ponts (Lorraine, et Croissy).

Cette solution pouvant prendre beaucoup de temps , des solutions intermédiaires comme des feux pour les voitures pourront être mise en place dans la période intermédiaire . D'autres solutions que vous exposez peuvent être discutées.

Nous sommes en contact avec la RATP / IDF MOBILITES pour les 2 encorbellements. (début de discussions).

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Boulevard Carnot

- Route de Montesson
- Route de Croissy
- Place de la République

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Une évidence

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Attention ! Il s'agit de voiries départementales et la ville n'a pas compétence pour aménager ces voiries. Par ailleurs, un certain nombre d'actions est déjà prévu sur ces voies au travers des plans proposés par la CASGBS.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous nous engageons à mettre en place partout où cela sera possible (avec démarches préalables nécessaires pour les voies vertes protégées) des pistes cyclables séparées.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

axe n°2 de notre plan vélo & pistes cyclables

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Le piéton et le cycliste doivent pouvoir s'épanouir au Vésinet. La place de la voiture est trop imposante.

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Cette question renvoie à la précédente, il s'agit de voies départementales qui ne sont pas gérées par la commune. Il est nécessaire de mobiliser les acteurs concernés, et de développer un plan vélo respectueux des contraintes architecturales. Nous pensons que le développement du vélo nécessite de lui donner plus de place en ville et sur les grands axes afin, d'en faire sur 6 ans, un moyen de circulation privilégié. Enfin, le comité vélo devra jouer pleinement son rôle dans ces aménagements.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Nous avons bien sûr prévu d'amplifier les itinéraires cyclables (double sens jalonnés), en direction :

- du nouveau quartier Princesse
- du lycée Alain
- du Lycée Bon Sauveur
- du collège du Cèdre
- des 2 gares RER

pour le nouveau quartier Princesse, un nouvel axe cyclable (la Serpentine) est en travaux . 2 autres axes cyclables sécurisés sont envisagés :

- Allée d'Isly : aménagement déjà en place des sens de circulation pour limiter les flux d'autos et faciliter les flux cyclistes. A terme notre projet est de rendre cette voie piétonne et cycliste.
- Avenue de la Princesse, où la place sur les trottoirs est suffisante pour créer 2 pistes .

cf question 1

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°5

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : toutes les écoles aux gares du Vesinet Pecq et/ou du Vesinet Centre (cf. diapo 10 du manifeste).

Les pelouses pourraient être adaptées pour créer ce réseau efficace et déjà naturellement séparé du trafic motorisé (cf. diapo 13 du manifeste). Il faudra porter une attention particulière au franchissement des ponts et des passerelles ferroviaires (rampes motorisées pour la montée, et freinées dans la descente : <https://youtu.be/ryc2sqjCkMs>)

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Nous sommes d'accord pour relier par des itinéraires cyclables toutes les écoles aux gares du Vésinet - Le Pecq et Vésinet Centre. En revanche nous nous opposons fermement à ce que notre site classé (pelouses, lacs et rivières) soit dénaturé par la circulation de quelques véhicules que ce soit. Il est hors de question d'aménager des pistes cyclables sur les pelouses.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons mettre en place de véritables itinéraires cyclables reliant les principaux pôles de la ville, mais l'utilisation des pelouses est tributaire d'une autorisation que nous demanderons, compte tenu de la réglementation du PLU actuel.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

L'axe n°1 de notre plan vélo & pistes cyclables est une étude des flux de vélo (enfants, adolescents et adultes) vers les pôles (écoles, gares, centre), en harmonie avec les autres usagers.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Oui, comme nous l'avons déjà évoqué, nous souhaitons en priorité sécuriser et développer les axes les plus empruntés par les jeunes, notamment reliant les écoles et les gares ! Les passerelles ferroviaires sont un vrai enjeu pour faciliter l'usage du vélo et sera une priorité car elles créent des ruptures et des risques pour les cyclistes et nos jeunes.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

L'idée technique évoquée est particulièrement adaptée aux passerelles piétonnes ferroviaires ou sous terrain des RER . A voir la faisabilité technique, le prix, et la propriété de ces passerelles. Mais l'idée est séduisante.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°6

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Montesson, Chatou, Croissy sur Seine et Le Pecq.

C'est tout le principe du plan vélo de la CASGBS

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous sommes déjà en contact avec les 4 villes voisines dans le but de collaborer afin d'avoir un réseau continu et cohérent (particulièrement pour l'aménagement du rond point de la République) en 2020. Et bien entendu en cohérence avec le plan vélo de notre intercommunalité.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

Cf commentaire n°1 : axes n°3 du plan est la continuité avec les autres communes.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Il est pour nous indispensable de travailler avec les communes voisines pour avoir un plan vélo cohérent sans ruptures.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui bien sûr . Des points de non raccordements (Croissy ?) peuvent encore exister . A régler au cas par cas .

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°7

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Au même titre que l'ensemble de la ville.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'entretien de tous les axes de circulation, y compris signalisation, trottoirs et éclairage public, fait partie de nos priorités.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui bien sûr .

Nous pensons aussi jalonner des irrégularités de chaussée type plaques d'égouts, pour qu'elles soient mieux visibles.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

C'est tout le Vésinet qui devrait être entretenu.

Action n°8

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cf. diapo 12, exemple entre route de Montesson et Route de Sartrouville.

Cela revient à créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

À étudier

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons mettre en place très rapidement une discussion incluant associations et riverains afin de repenser le plan de circulation pour diminuer le trafic traversant.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

fait partie de notre programme dans la rubrique « équipement voirie et transports » adopter des mesures garantissant une circulation harmonieuse entre tous les usagers

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Zone 30 en dehors des grands axes :

Nous pensons passer par une étape intermédiaire à savoir ZONE 30 sur tous les itinéraires jalonnés, et faire respecter ces ZONES 30 par des Panneaux clignotants, des peintures au sol, des radars pédagogiques, des contrôles de police).

Nous connaissons les Etudes de mortalité piétons CERTU : 10% si inférieur à 30km/h, 80% si vitesse supérieure à 50km/h. La mortalité piétons diminue fortement au passage en zone 30. Ressenti très positif des piétons et des vélos.

il est important d'harmoniser les vitesses dans les centres-villes là où la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes est importante.

Sécuriser les intersections par l'infrastructure :

Cette réflexion est déjà avancée place de la République, et rond point BELLOY quartier Merlettes.

Il faut néanmoins faire très attention aux commerces. Si nous passons d'une modalité de 4% à 10% de vélo, cela nous placera déjà parmi les meilleures villes de France. Il faut néanmoins penser au 90-96% des gens qui continueront à faire leurs courses/ aller au restau / théâtre en voiture.

Lors de l'installation de la piste cyclable du Boul. Carnot, quelques places de stationnement vont être supprimées.

Notre projet de parking place du marché (+150 places) permet d'offrir des alternatives de stationnement pour la place de l'église ou le stationnement en surface adjacent à la place du marché.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°9

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Ce principe devrait être appliqué partout en dehors de la route de Montesson, de la Route de Croissy et du Bd Carnot. Des zones 30 pourraient être aménagées sur ces axes, à proximité des établissements scolaires et des intersections avec pistes cyclables.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous avons pris comme engagement dans notre programme de passer en zone 30 avec priorité vélo toutes les zones résidentielles du Vésinet.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'étude des flux inclura une réflexion sur la sécurité des usager et le recours à des zones 30 kmh. Il n'est pas par contre prévu de généraliser cette limitation à l'ensemble des axes de la ville.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous sommes favorables à réduction de la vitesse en ville pour des raisons de sécurité et environnementales. Il est utile de s'appuyer sur les technologies actuelles (feux tricolores qui se déclenchent quand la vitesse est dépassée, lumière bleue...). Notre objectif est de sécuriser les accès aux écoles.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui les Zones 30 abords des collèges/ école primaires sont déjà installées, sauf Ecole Pasteur / Boul. Carnot.

Pour la généralisation de zone 30, nous pensons passer par l'étape intermédiaire de Zone 30 sur itinéraires jalonés (cf question 8)

Les chicanes que vous promouvez sont difficilement compatibles avec les itinéraires jalonés double sens cyclables. certains cyclistes se plaignent de ces chicanes où ils font face à un refus systématique de priorité des automobilistes.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous sommes favorables aux zones 30 dans les zones de centralité et à proximité d'équipements publics. Pour le reste de la commune , cette action sera à étudier en fonction des aménagements et des itinéraires cyclables qui seront mis en place. Revoir la largeur des 60 km de voirie (120 km de trottoirs) est financièrement irréalisable sur un mandat.

Action n°10

Transformer en zone piétonne Commencer à mettre en place une zone piétonne en centre ville, par exemple rue Thiers. Fermer définitivement le tour du lac des Ibis.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Attention aux zones piétonnes si elles ne sont pas accompagnées d'un plan accessibilité à tous.

Ok pour les Ibis, sur 1 an pour commencer et faire un bilan

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Ceci doit faire l'objet d'une large concertation. Nous sommes d'accord pour fermer à la circulation la partie Nord de l'anneau des Ibis. La partie Sud devant rester ouverte à la circulation notamment pour permettre un accès à l'île des Ibis (restaurant, club de tennis).

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous avons pris comme engagement dans notre programme de passer en zone de rencontre une partie du centre-ville (place du marché, rue Thiers, place de l'Eglise, bd Maréchal Foch), mais pas en zone piétonne dans un premier temps compte tenu des difficultés de mobilité d'une catégorie de notre population.

Oui, nous fermerons définitivement le tour du lac des Ibis.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'étude des flux inclura une réflexion sur la sécurité des usager et l'aménagement de zones piétonnes le week-end. Il n'est pas par contre prévu de généraliser les zones piétonnes le reste de la semaine.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous sommes favorables à mettre des passages en zone douce et semi piétonnes afin de donner envie de se promener dans le centre ville. Nous sommes favorables aussi à une réduction de la voiture sur le lac des Ibis pour le rendre aux piétons d'ici la fin du mandat au plus tard, sous réserve de conserver un accès au pavillon des Ibis

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui , la rue tiers sera modernisée rapidement dans notre mandat si nous sommes élus. (sans trottoirs, stationnement minutes ...) et pourra devenir piétonne le samedi après concertation.

Il est difficile de fermer les Ibis pour les riverains. Difficile de dire aux riverains qu'ils habitent une impasse.

Les Ibis sont fermés le mercredi samedi et dimanche et pendant les vacances scolaires . le ratio est donc supérieur à 60% de fermeture , ce qui est un équilibre accepté par les Vésigondins.

Nous sommes néanmoins bien sûr ouvert pour ouvrir ce débat sur les Ibis (qui est n'a pas cessé d'être ouvert depuis 50 ans par ailleurs). Pour la rue Thiers , la réfection de la place du marché va ouvrir le débat sur ses trottoirs , stationnements

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Des entrées de garages à usage des particuliers et des commerçants existent rue Thiers et rendent impossible une fermeture complète de la rue.

Une concertation devra être organisée avec les riverains avant d'envisager une piétonisation des rues.

Nous rendrons les portions de la route de la Passerelle et de la rue Circulaire à proximité du Rond-Point de la République

semi-piéton.

Action n°11

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas assez sûr à mon sens

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Ce type de mesure doit être étudié au cas par cas suivant la configuration des lieux.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Ces règles ne peuvent pas être généralisés, mais feront l'objet d'une étude au cas par cas, notamment pour les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'étude des flux inclura cette analyse

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Il ne nous est pas possible d'évaluer l'impact de cette mesure. Le double sens cyclable nécessite aussi une meilleure information des citoyens.

Avec le Comité Vélo, nous étudierons la mise en oeuvre de telles solutions

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui pour les sas vélos qui sont prévus . Nous sommes convaincus de leurs utilités pour améliorer le confort et la santé du cycliste.

Oui pour les cédez le passage cyclistes aux feux , prévus sur les feux du Vésinet. Ils sont par ailleurs recommandés et financés par la CASGBS.

Oui pour les itinéraires jalonnés double sens cyclables. Au cas par cas , rue par rue , à voir avec les riverains .

Par ailleurs , les itinéraires jalonnés imposent le passage de rues en sens unique, ce qui est un outil de lutte contre « les itinéraires Waze » qui font « gagner » quelques secondes sur un transit . Ce type de transit est dangereux pour les cyclistes.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous privilégierons la sécurité et le bon sens pour l'aménagement des voiries, sans dogmatisme.

Action n°12

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Exemple : <https://partagetarue94.wordpress.com/2019/01/25/rues-scolaires-pietonisees-aux-heures-decole-dans-le-94-et-autour-valorisons-les-bonnes-pratiques/>

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pensez aux familles qui n'ont pas tous leurs enfants dans la même école + dépose du Petit en crèche ...

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Des restrictions de circulation sont envisageables dans le cadre de certaines écoles mais pas pour d'autres. L'analyse doit être effectuée pour chaque site.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Réorganiser la circulation autour des écoles fait partie de nos priorités et nous travaillerons sur des solutions « sur-mesure » en fonction des spécificités de chaque école (fermeture de rue, mise en place de dépose rapide déportée, etc...) et nous généraliserons la présence d'un agent pendant les entrées et sorties des écoles.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

en fonction du cadre légal concernant l'accueil des personnes handicapées et autres textes en vigueur

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

De même, compte tenu du nombre de crèches et d'écoles et de leurs implantations, il est difficile de donner une réponse définitive. Nous étudierons au cas pas cas les possibilités.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

La meilleure zone de test semble être la rue Henri Dunant qui intègre sur un faible linéaire une maternelle, une primaire et un collège.

A nouveau , ce type de décision visant à mettre des contraintes à 90% d'une population pour 10% de cyclistes doit être discuté école par école en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants. Le cas du Collège du Cèdre est différent puisque plus de la moitié de la population des élèves est soit piétonne ou soit cycliste.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

D'accord pour restreindre sans supprimer la circulation devant les écoles et sous réserve de ne pas pénaliser les familles en situation de handicap ou de mobilité réduite.

Action n°13

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple place de l'église, mais également dans les zones résidentielles, où bon nombre de places de stationnement pourraient être supprimées et redonner ainsi de la place aux piétons et autres mobilités douces et actives.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pourquoi pas un parking sous la place de l'église ? Une étude a déjà été faite
Toujours d'accord pour réfléchir

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Notre réflexion ne se pose pas simplement en termes de suppression de places de stationnement, mais en réorganisation et rationalisation de l'espace afin de satisfaire tous les usagers de l'espace public.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'étude des flux inclura cette analyse, mais dans le respect du commerce de proximité

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Le Parking en sous sol de la place du marché est sous utilisé et doit être intégré dans la réflexion. Il est nécessaire de le rénover pour faciliter son utilisation notamment le samedi matin. Des parkings à vélo doivent aussi être installés sur le haut de la place.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

L'objectif à terme est de supprimer des stationnements place de l'église. Il s'agit de le faire en concertation avec les commerçants, et donner une priorité de stationnement aux clients des commerçants. L'amélioration du contrôle devra aller avec ces réductions de places.

Pour le reste du Vésinet, un stationnement qui est passé de 6h à 4h durant notre mandature, est un signal vers moins de stationnement et plus de place pour les vélos.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°14

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.
Assurer à la même occasion le contrôle du bon paiement du stationnement.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons favoriser le stationnement résidentiel des riverains et lutter contre les stationnements des véhicules « ventouses ».

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

cette mesure nécessite une étude d'impact plus générale

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous ne pensons pas qu'au Vésinet cette mesure soit incitative pour utiliser le vélo

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Dans un premier temps nous allons accroître l'efficacité du contrôle. Les évolutions technologiques, tels que le pay-by-phone avec immatriculations enregistrées (système LAPI), peuvent accroître significativement l'efficacité du contrôle du bon paiement du stationnement, même dans les zones gratuites (dites bleue ou vertes). Ce système est en étude. Après ce premier pas en avant, on pourra peut être changer des zones contraintes.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Des zones de stationnements payants ont été supprimées, car l'amortissement et l'entretien des horodateurs généraient un déficit pour la ville. De plus nous ne sommes pas favorables à des mesures punitives pour inciter à l'usage des modes de circulation douce.

Action n°15

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare du Vésinet Le Pecq et au Vésinet Centre. Il est nécessaire d'augmenter l'offre. Un stationnement Veligo pourrait être créé côté lac de la Station, étant donné que le pont ferroviaire de la route de Montesson est peu (pas) cyclable.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Une offre accrue vient d'être mise en place. Coté Nord pour chacune des deux gares. Des aménagements coté Sud paraissent plus complexes à raison de la proximité du site classé.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons augmenter l'offre de stationnement pour les vélos.

Les solutions choisies et emplacements précis seront déterminés après étude et discussions avec les riverains.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'étude des flux inclura cette analyse des stationnements proposés et leur sécurisation

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Oui nous sommes favorables à renforcer et sécuriser le stationnement des Vélos, notamment à proximité des immeubles car beaucoup de Vésigondins ne peuvent pas garer chez eux leurs vélos

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Cette saturation du stationnement véligo à la gare du Vésinet Le Pecq fait partie de nos priorités. 450 places ont été installées en 2015. 60 places VELIGO en 2019 au Vésinet Centre. Suite au succès de ces abris, 200 supplémentaires sont nécessaires aujourd'hui . Le foncier nécessaire a été identifié (petite gare Pecq, pelouse Bizet, Parking Interet Régional, pour au moins 120 attaches supplémentaires (80 attaches rue Georges bizet, et 40 attaches rue Alexandre Dumas, + PIR non défini).

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Sous-réserve de l'intégration possible d'un stationnement véligo de ce côté, et de l'aval de la commission des sites.

Action n°16

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre Ville, autour de la place de la république, aux Charmettes, Ilot des Courses, et dans le quartier Princesse.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous mettons en place des solutions de stationnement vélos répondant aux normes en vigueur.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

ditto 15

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Les arceaux normés sont la règle au Vésinet depuis 2016 . Les vieux arceaux place de l'église seront remplacés lors de la rénovation de la place de l'Eglise en 2020 /2021.

Le programme ECO QUARTIER Princesse (dont les groupes scolaires Princesse et l'esplanade) intègre 111 arceaux normés de 110cm de hauteur, qui peuvent servir pour environ 220 vélos, soit une offre très favorable au Vélo.

L'idée de supprimer quelques places de stationnement dangereuses pour la visibilité ou trop proches des passages piétons , et d'installer en lieu et place des arceaux à vélos, est une excellente méthode. Elle sera étudiée au cas par cas.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°17

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Ceci est particulièrement applicable dans les zones à plus forte densité du PLU (zones UA et UB du PLU)

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

La ville ne dispose pas de locaux permettant de systématiser ce type de stationnement fermé.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons augmenter l'offre de stationnement pour les vélos.

Les solutions choisies et emplacements précis seront déterminés après étude et discussions avec les riverains.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

n'est pas du ressort de la commune.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Notre programme pour la prochaine mandature intègre des changements de PLU dans les zones denses pour accroître, pour les logements neufs, l'espace réservé aux rangements vélos, voir la recharge de vélos électriques.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°18

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

A la fois pour les enfants, mais aussi pour les parents accompagnants.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Ces locaux existent déjà sur le site de certaines écoles. Il est probablement difficile de systématiser la mesure et surtout de rendre accessible à tous des locaux situés dans le périmètre sécurisé dans les écoles.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons augmenter l'offre de stationnement pour les vélos.

Les solutions choisies et emplacements précis seront déterminés après étude et discussions avec les riverains.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

l'étude des flux inclura cette analyse

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Une partie des écoles sont équipées. Il faudra faire un diagnostic afin d'étudier les possibilités selon les écoles et équipements

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

C'est déjà le cas dans nos gymnases, ou dans nos écoles. Le collège du cèdre intègre un sous sol complet dédié aux centaines de vélos des collégiens et qui est sécurisé.

Les nouvelles écoles primaires et maternelles de Princesse intégreront des abris vélos intérieurs pour les enfants et extérieurs pour les parents.

A voir les problèmes de sous équipements au cas par cas.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pour les élèves en priorité, car les consignes vigipirates ne permettent pas de faire entrer les enfants dans les établissements scolaires.

Action n°19

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Ceci devrait être mise en oeuvre en premier lieu aux abords des écoles, en centre ville et aux abords des gares.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Contribution intéressante que l'on va inclure dans notre réflexion et plan d'action.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

cette disposition sera incluse dans les aménagements de rénovation des axes de circulation

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Nous proposons la piétonisation aux abords des écoles en particulier lors des entrée/sorties de classes.

Voir notre programme

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Cf réponse question 16

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Les stationnements vélos devront cependant rester à une distance suffisante pour ne pas gêner la visibilité sur les piétons et les enfants

Action n°20

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Service à développer par exemple les jours de marché.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Utiliser les mêmes places de stationnement réservées aux livraisons

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Des aires de stationnement destinées aux véhicules de livraison existent déjà.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Contribution intéressante que l'on va inclure dans notre réflexion et plan d'action.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

de tels aménagements autour des marchés ne nécessitent pas de travaux lourds

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

C'est une excellente idée. Elle sera mise en œuvre après concertation sur la prochaine place du marché en centre ville, à titre d'essai. Une association devra en assurer la gestion.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Cette action sera mise en œuvre à la demande des commerçants concernés par l'usage de ces aires de stationnement

Action n°21

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Comme la ville d'arrachons qui offre un vélo à chaque nouvel arrivant...à étudier mais pour !

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Réponse a priori, car nous ne pensons pas que les finances de la ville nous le permettront.

Surtout que nous aurons énormément de priorités à gérer et que les arbitrages seront très difficiles.

Par ailleurs la région apporte déjà une aide de 50% plafonnée à 500 euros pour l'achat d'un vélo électrique.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

les aides proposées par la mairie ne ciblent pas ce type de produit.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous sommes favorables à la mise en place d'opérations de trocs de vélos, brocantes de vélos... La Région a déjà un dispositif qui pourra être plus largement promu.

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Une aide de 500€ est en place pour l'achat de vélos électriques en Région. Notre futur atelier Vélos à la gare du Vésinet Le Pecq devrait avoir une activité de revente de vélos réparés et recyclés, et de location de vélos sur courte durée.

Nous considérons au Vésinet que le cout d'achat d'un vélo n'est pas l'obstacle principal à son utilisation régulière. Par contre nous souhaitons promouvoir le marquage des vélos en installant un point marquage fixe et permanent dans notre futur atelier vélo à la Gare du Vésinet Le Pecq (cf question suivante).

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

La région IDF donne une aide de 500€.

Nous proposerons la mise en place d'un dispositif à la CASGBS pour étudier les cas de refus par la région.

Action n°22

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Cette initiative relève davantage du monde associatif que du ressort d'une municipalité. Nous encourageons ces initiatives.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Ce point fait partie des mesures que l'on souhaite mettre en place, sachant qu'un local de réparation est en cours d'implantation par l'équipe municipale actuelle, près de la station RER Le Vésinet-Le Pecq et qui pourrait être également utilisé à cette fin.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

la ville pourra aider à l'hébergement d'une telle association

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous faciliterons l'identification d'un tel lieu qui pourrait être dans l'espace de vélo solidaire prévu au RER Le Vésinet Le Pecq par exemple

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Nous allons mettre en place d'un atelier Vélo à la gare du Vésinet Le Pecq :

- Le foncier a été acheté en juillet 2019.
- Un appel d'offre a attribué l'exploitation à l'ESAT de Carrières sur Seine La Roseraie, suivant nos informations.
- Un espace de 70m² pour la réparation, ainsi qu'un lieu de stockage de Vélos sera mis à disposition. 20 emplois seront mis en place (atelier vélo et café joyeux) pour la nouvelle vie de cette petite gare . Les financements de la Région , et du concessionnaire (APEI AVENIR) sont en place et accordés. Les travaux débutent fin 2020.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous sommes particulièrement sensible aux actions qui permettent de limiter les vols de vélos.

Action n°23

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Nous sommes d'accord pour promouvoir une culture vélo mais aujourd'hui ces initiatives relèvent d'abord de l'Education Nationale et du monde associatif. Si un programme est mis en place, la ville y contribuera.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Proposition intéressante qui n'est pas envisagée pour le moment et qui pourrait être réexaminée en cours de mandature.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

les aides de la mairie ne ciblent pas ce type de prestations

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Oui à la culture Vélo dans les écoles. En revanche, nous ne sommes pas convaincus de la nécessité d'équiper les écoles des Vélos. A étudier avec les écoles selon les besoins afin de s'assurer qu'ils seront utilisés !

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

A étudier avec les directions des établissements scolaires.

Nous envisageons par ailleurs de remettre en place les permis vélos dans les écoles primaires. La logique voudrait que l'éducation nationale prenne cela en charge. Dans la pratique, c'est plutôt la mairie qui doit mettre à disposition des agents, et c'est ce que nous ferons.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°24

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Utiliser par exemple le tour du lac des ibis.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

C'est déjà le cas tous les week-end et en période de vacances scolaires !

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Ce point fait partie de notre programme, c'est ce qui a, entre autre, motivé notre décision de fermer le tour du lac des Ibis.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

la sécurisation généralisée des pistes cyclables permettra l'apprentissage du vélo

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous considérons que le parc des Ibis répond à cette fonction et pourrait être fermé plus régulièrement pour des opérations de ce type

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Cela n'est il pas déjà le cas aux Ibis? Nous avons enlevé les trottoirs de granit dangereux pour les cyclistes et remplacé par des petits plots de bois moins dangereux. On peut généraliser cette méthode.

A voir sur le terrain.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous sommes d'accord sur le principe. Nous verrons ensuite où la réaliser

Action n°25

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le Vésinet, c'est 3km de diamètre avec très peu de relief.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Certains peuvent privilégier toutefois la marche.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous souhaitons généraliser le plus possible les déplacements par mobilités douces et non polluantes.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

nombre de candidats de la liste font leur déplacement intra Vésinet en vélo

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

L'exemplarité, c'est Le minimum pour des élu-e-s ...

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Absolument !

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui , Excellente idée .

Dans le même esprit, nous étudions avec notre bailleur « nettoyage voirie » la mise en place de vélos triporteurs pour nettoyer les sentiers des rivières.

Le Maire du Vésinet roule souvent en trottinette électrique. Certains élus (dont l'auteur de ces lignes) sont souvent à vélo.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous privilégions les modes de déplacements éco-responsables. Le vélo en fait partie, tout comme la marche à pied.

Action n°26

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

C'est une mesure a priori incompatible avec les délais d'intervention requis pour ce type de service.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Le plus possible.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

dans l'immédiat, il y a inadéquation entre la logistique nécessaire et la généralisation de ce type de transport.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Nous sommes favorables à remettre en place une police municipale à Vélo au Vésinet, et à faciliter l'usage du vélo pour l'entretien des espaces verts. Pour les repas, ce sera à étudier, nous n'avons pas assez d'informations précises pour connaître les besoins et impacts

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

La mise en place d'une offre de mise à disposition de vélos électriques pour les agents pourrait être étudiée.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Ce mode déplacement n'est pas compatible avec bon nombre d'activités des agents municipaux.

Cette mesure sera mise en test sous forme de volontariat des agents municipaux, pour les services pour lesquels cette mesure est compatible.

Action n°27

Créer une "journée sans voiture".

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Une ville avec trop de personnes fragiles qui se sentiraient exclues de ce dispositif

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

L'idée est séduisante mais en réalité impraticable. Le Vésinet est traversé par 4 grands axes départementaux sur lesquels la ville n'a pas de compétence pour réglementer la circulation.

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Contribution intéressante que l'on va inclure dans notre réflexion.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

à étudier dans la limite du cadre légal

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Oui ce sera la journée des piétons et du Vélo !

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

A étudier .

Plusieurs de nos maires adjoints actuels y sont favorables. Les conditions de mise en place restent à définir.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Un périmètre géographique d'application sera à définir

Action n°28

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Ceci inclus le stationnement des deux roues motorisés.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Pas de commentaire

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Cela sera une de nos priorités avec notamment la généralisation de la vidéoverbalisation.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

fait partie du plan de sécurité et le renforcement de la police municipale

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Oui bien sûr . Si les effectifs de police le permettent . A nouveau , la technologie type systeme LAPI pourra peut être le permettre .

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Pas de commentaire

Action n°29

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Oui urgent

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

La prévention routière ainsi que l'apprentissage du comment mieux cohabiter au sein de l'espace public fait partie de nos priorités.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

dans les écoles et la réception des nouveaux vésigondins sur l'art de vivre au Vésinet.

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Pas de commentaire

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Excellente idée . Notre service de communication sera ouvert à une telle proposition.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous communiquerons sur les dispositions mises en œuvre sur notre ville.

Commentaires généraux

Emmanuelle Cezard (Le Vesinet C'est Vous !)

Je n'ai jamais eu de réponse à un mail envoyé à la communauté d'agglomération concernant les nouveaux ronds points du Vesinet, avec des décorations minérales avec des pierres façon menhirs qui sont de véritables dangers en cas de chute d'un 2 roues.

Je les ferai retirer immédiatement

François Jonemann ("Pour le Vésinet avec François Jonemann")

Pas de commentaire

Nabil Faoussi (Renaissance du Vésinet)

Nous tenons à vous remercier vivement pour l'entretien que nous avons eu samedi 15 février et pour la richesse de nos échanges.

Le programme de notre liste « Renaissance du Vésinet » est en adéquation avec vos objectifs. En effet, plusieurs de nos projets répondent déjà à vos attentes.

Ceux-ci sont relatifs à la circulation et aux mobilités douces avec la création d'un réseau cyclable partout ou cela sera possible pour relier nos 4 quartiers (et pas un simple tracé), des zones de rencontre et des zones 30 ou les vélos sont prioritaires, une augmentation des espaces de stationnement dédiés aux vélos, une zone interdite aux véhicules motorisés au Parc des Ibis et aussi des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière des cyclistes.

Nous serons à votre disposition tout au long de notre mandature pour que vous puissiez collaborer de manière active à ce plan.

Très Cordialement,

L'équipe Renaissance du Vésinet.

Pierre Villatte (AGIR POUR LE VESINET)

Pas de commentaire

Nabila Keramane (Le Vésinet Écologique et Solidaire)

Je vous invite à lire notre programme que nous distribuerons dès demain à la place du marché.

Developper la mobilité douce est notre priorité et le vélo doit être l'alternative au tout voiture au Vésinet. Nos communes voisines ont fait des avancées en matière de réseau de pistes cyclables contrairement au Vésinet qui est à la traîne. Il faut impérativement changer cela. C'est une question de volonté politique.

Matthieu Riché (Nous, les Vésigondins)

Pas de commentaire

Bernard Grouchko (LE VESINET NOTRE VILLE)

Le Vélo et la circulation douce est une des meilleures solutions pour lutter contre :

- le réchauffement climatique et les ilots de chaleur en ville,
- la sur-utilisation de la voiture en ville
- le trafic trop dense sur le pont du pecq , sur le trajet vers le pont de chatou, et bientôt aussi vers le pont de Bougival
- une meilleure utilisation de nos gares RER et un changement des habitudes de nos concitoyens .

La commune est le meilleur échelon administratif et de loin , pour la mise en place de cette solution efficace.

Nous nous engageons donc à promouvoir cette circulation douce pendant les 6 prochaines années avec les associations qui voudront bien nous accompagner.

Guillaume de Chamborant (Le Vésinet Pour VOUS)

Nous sommes favorables à la pratique du Vélo, et nos actions permettront d'encourager et de faciliter l'usage de ce mode de déplacement.

Nous agirons sans dogmatisme et dans l'intérêt de tous les Vésigondin(e)s